



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de l'Hérault

le Maire de CREISSAN,

Le Conseil Municipal est convoqué le jeudi 27 septembre 2017 à 18h45 en Mairie.

L'ordre du jour de la réunion porte sur les questions suivantes :


Ordre du jour :

- 1) Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 7 septembre 2017
- 2) Relations extérieures :
 - Montant de la redevance d'occupation provisoire du domaine public par des chantiers sur les ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz ;
 - Redevances d'occupation du domaine public pour les opérateurs de télécommunication
 - Soutien aux territoires sinistrés suite au passage de l'ouragan Irma
 - Participation au 100ème congrès des Maires
 - Validation de la partie d'autofinancement concernant la répartition prévisionnelle de l'opération points de fermeture de la vallée du Lirou.
- 3) Finances communales :
 - Suppression de la régie de recettes logiverts
- 4) Equipement communal : Aire de lavage
 - Règlement de service de l'aire de lavage :
 - Désignation des membres du comité technique de l'aire de lavage
 - Tarif prix de l'eau de l'aire de lavage
- 5) Budget Eau et assainissement :
 - Décision modificative N°2017/01 virement de crédit
- 6) Environnement :
 - Commercialisation des bois coupés
 - Urbanisme : Modification de l'acte de vente des parcelles N° A 1280 et D 47 en partie (Site La Rouchère)
- 7) Sujets divers

Fait à CREISSAN, le 24 septembre 2017

Le Maire,




Bruno BARTHES